

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle du conseil située au 453A rue Ennis, 6 juillet 2021 à 19H00

Sont présents à cette séance :
Maire Monsieur Dany Quirion
Siège no 2 Madame Karine Champagne
Siège no 3 Monsieur Alain Carrier
Siège no 4 Monsieur Shawn Marier
Siège no 5 Monsieur Alain Poulin
Siège no 6 Monsieur Cédric Quirion

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Pier-Olivier Busque, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

Ordre du jour de la rencontre

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt des procès-verbaux
4. LÉGISLATION
 - 4.1 Demande de dérogation DPDRL210052
 - 4.2 Mandat au notaire Mario Mathieu
5. FINANCES
 - 5.1 Compte pour approbation
 - 5.2 Demande d'appui à La Fondation du Centre de réadaptation en déficience physique Chaudière-Appalaches
 - 5.3 Autorisation paiement facture Blanchette-Vachon
 - 5.4 Autorisation paiement facture Canadian Tire
6. MATÉRIEL – ÉQUIPEMENTS-FOURNITURE – TRAVAUX
 - 6.1 Mandat à la firme WSP pour vérification sommaire de la SEEU
 - 6.2 Tonte de fossés
 - 6.3 Demande de collaboration pour soutenir la réussite éducative
 - 6.4 Renouvellement entente internet
 - 6.5 Mandat au directeur général pour gestion du projet Ciné-Parc
 - 6.6 Mandat pour inspection des systèmes d'alarme incendie

- 6.7 Préparation de sol pour installation module de jeu 0-5an
- 6.8 Autorisation pour demande dans le PAVL pour le projet d'amélioration prioritaire d'infrastructure du réseau routier local dans le rang 9
- 6.9 Ponction redevance gravière

7. PERSONNEL

- 7.1 Implantation d'une politique de travail
- 7.2 Demande salariale pour officier de garde lors de la saison estivale
- 7.3 Ajout d'un citoyen sur le CCU
- 7.4 Retrait d'un membre du CCU

8. LOISIRS ET CULTURE

9. RAPPORT

10. CORRESPONDANCE

11. AUTRES SUJETS

12. Période de questions

Clôture de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et déclare la séance ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2021-07-188 Il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour.

3. DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX

2021-07-189 Il est proposé par monsieur Alain Poulin, et résolu à l'unanimité que le conseil adopte les procès-verbaux de la séance ordinaire du 1^{er} juin 2021 et de la séance d'ajournement du 15 juin 2021.

4. LÉGISLATION

4.1. DEMANDE DE DÉROGATION DPDRL210052(PERMIS DRL210051)

2021-07-190 **Considérant** la demande de dérogation mineure DPDRL210052(permis DRL210051) du propriétaire de l'immeuble situé au 484, le Grand Shenley pour l'agrandissement d'un bâtiment existant sur le lot 5 059 856

dérogeant au règlement de zonage 6.4 prescrivant les normes pour les marges de recul minimales.

Considérant que la demande la marge de recul avant du bâtiment, avec l'agrandissement projeté serait de 3,74 mètres de l'emprise.

Considérant que l'article 6.4 du règlement de zonage prescrit une marge de recul minimale de 6 mètres pour un terrain intérieur.

Considérant que les membres du Comité consultatif en urbanisme ont été consultés et après analyse, ceux-ci recommandent au conseil municipal d'accepter la demande;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil, après avoir pris en compte l'analyse du CCU, accepte la demande de dérogation mineure DPDRL210052(permis DRL210051) .

4.2. MANDAT AU NOTAIRE MARIO MATHIEU

2021-07-191

Considérant que la municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley désire acquérir l'immeuble étant le lot 5 059 913 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauce avec une bâtisse patrimoniale portant le numéro civique 359, rue Principale à Saint-Honoré-de-Shenley;

Considérant que ladite acquisition, pour être officielle, se doit d'être notariée;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil mandate monsieur Mario Mathieu, notaire, pour préparer le contrat d'acquisition du Comité patrimonial et historique de Saint-Honoré-de-Shenley, l'immeuble étant le lot 5 059 913 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauce avec une bâtisse patrimoniale portant le numéro civique 359, rue Principale à Saint-Honoré-de-Shenley, selon les termes et pour toute considération que le comité jugera convenable;

Que le conseil autorise le maire et le directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents inhérents aux actes notariés demandés.

5. FINANCES

5.1. COMPTES POUR APPROBATION

2021-07-192

Considérant que les membres du conseil ont reçu la liste des comptes à payer et qu'ils en ont pris connaissance ;

En conséquence, il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que les listes des comptes compressibles, incompressibles et les salaires du mois de juin 2021 au montant total de 226 332 \$ soient adoptés tels que présentées et détaillées comme suit :

Salaires et allocations payés : 35 327,47 \$
Factures payées : 116 903,85 \$
Factures à payer : 74 100,68 \$

5.2. DEMANDE D'APPUI À LA FONDATION DU CENTRE DE RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE PHYSIQUE CHAUDIÈRE-APPALACHES

2021-07-193

Considérant que la Fondation du Centre de réadaptation en déficience physique Chaudière-Appalaches a fait une demande de soutien financier à la municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley;

Considérant que la Fondation demande à la municipalité un don de 0.10\$ par citoyen pour améliorer la qualité des services offerts de réadaptation en déficience physique de la motricité, de l'audition, de la vision et du langage;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le directeur général à appuyer la demande de don de la Fondation du Centre de réadaptation en déficience physique Chaudière-Appalaches pour un montant de 154.80% soit 0.10\$ par habitant.

5.3. AUTORISATION PAIEMENT FACTURE BLANCHETTE-VACHON

2021-07-194

Considérant que la firme Blanchette Vachon avait comme mandat de réaliser des travaux d'audit de fin d'année pour la municipalité;

Considérant que la firme Blanchette Vachon a envoyé une facture pour la réalisation de ces travaux au montant de 14 475.35\$ taxes incluses;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le paiement, à la firme Blanchette Vachon, de la facture pour la réalisation des travaux d'audit de fin d'année pour la municipalité au montant de 14 475,35\$ taxes incluses.

5.4. AUTORISATION PAIEMENT FACTURE CANADIAN TIRE

2021-07-195

Considérant que l'école Sainte-Thérèse a mis en place un tirage pour encourager des élèves persévérants;

Considérant que la municipalité et l'entreprise Carrier Bégin Inc. veulent contribuer à ce concours en divisant l'achat en deux parties égales;

Considérant que l'acquisition de bicyclettes et de panier de basket a coûté 5245,60 taxes incluses;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le paiement de 50% de la facture soit 2622.8\$ taxes incluses.

6. MATÉRIAUX – ÉQUIPEMENTS – FOURNITURES – TRAVAUX

6.1. MANDAT À LA FIRME WSP POUR VÉRIFICATION SOMMAIRE DE LA SEEU

2021-07-196

Considérant que la municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley désire avoir des informations à jour concernant la capacité de la station d'épuration des eaux usées;

Considérant que la firme WSP a déposé une offre de service au montant de 3170\$ plus taxes pour la vérification sommaire de la SEEU;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte la proposition de service de la firme WSP pour la vérification sommaire de la SEEU au montant de 3170\$ plus taxes.

6.2. TONTE DE FOSSÉS

2021-07-197

Considérant que la municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley désire effectuer la tonte de certains fossés;

Considérant que monsieur Dany Champagne a fait une proposition de service pour la tonte de fossés au montant de 85\$/h;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte l'offre de service de monsieur Dany Champagne pour la tonte de fossés au montant de 85\$/h.

6.3. DEMANDE DE COLLABORATION POUR SOUTENIR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

2021-07-198

Considérant que le carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Sud a fait une demande de collaboration pour soutenir la réussite éducative;

Considérant que le carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Sud demande l'installation d'oriflammes à certains endroits dans la municipalité;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil appuie la demande du carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Sud pour soutenir la réussite éducative.

6.4. RENOUELEMENT ENTENTE INTERNET

2021-07-199 **Considérant** que la municipalité doit renouveler son entente pour les services d'internet;

Considérant l'offre de service de Maskatel au montant de 330.60\$ par mois, pour tous les bâtiments municipaux;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte l'offre de service de Maskatel au montant de 330.60\$ par mois, pour l'accès à internet dans tous les bâtiments municipaux.

6.5. MANDAT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR GESTION DU PROJET CINÉ-PARC

2021-07-200 **Considérant** que la municipalité désire mettre en œuvre le projet de ciné-parc dans la municipalité;

Considérant que le directeur général devra signer et représenter la municipalité pour les prochaines étapes;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le directeur général à signer pour la municipalité et représenter celle-ci pour tous documents inhérents au projet.

6.6. MANDAT POUR INSPECTION DES SYSTÈMES D'ALARME INCENDIE

2021-07-201 **Considérant** que la municipalité doit faire vérifier son système d'alarme incendie annuellement ;

Considérant que la firme Extincteurs de Beauce offre l'inspection de la caserne, de l'aréna et du Centre Multifonctionnel pour 620\$ plus taxes ;

En conséquence, il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la responsable des sports, loisir et culture à donner le contrat à Extincteurs de Beauce ;

Que la responsable des sports, loisirs et cultures est autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité les documents inhérents au projet.

6.7. PRÉPARATION DE SOL POUR INSTALLATION MODULE DE JEU 0-5AN

2021-07-202

Considérant que la municipalité doit aménager le sol pour l'installation des modules de jeu 0-5 an;

Considérant que la firme Doris Drouin Excavation inc. a déposé une offre de service au montant de 9915 plus taxes;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la responsable des sports, loisir et culture à donner sous contrat la préparation du sol à Doris Drouin Excavation Inc. au montant de 9915\$ plus taxes.

6.8. AUTORISATION POUR DEMANDE DANS LE PAVL POUR LE PROJET D'AMÉLIORATION PRIORITAIRE D'INFRASTRUCTURE DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL DANS LE RANG 9

2021-07-203

Considérant que la municipalité a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement et Accélération du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

Considérant les interventions visées dans la demande d'aide financière concernant des routes locales de niveau 1 et/ou 2 et, le cas échéant, que celles visant le volet Redressement sont prévues à la planification quinquennale/triennale du Plan d'intervention ayant obtenu un avis favorable du ministère des Transports;

Considérant que seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

Considérant que la municipalité s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère;

Considérant que la municipalité choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante: l'estimation détaillée du coût des travaux;

Considérant que le chargé de projet de la municipalité, M.Pier-Olivier Busque agit à titre de représentant de cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les

travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

6.9. PONCTION REDEVANCE GRAVIÈRE

2021-07-204

Considérant que la municipalité désire effectuer des travaux en régie interne dans le rang 9;

Considérant que la municipalité désire utiliser une partie de la redevance gravière pour financer ces travaux;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise une ponction de 100 000\$ à la redevance gravière pour financer une partie des travaux de régie interne dans le rang 9.

7. PERSONNEL

7.1. IMPLANTATION D'UNE POLITIQUE DE TRAVAIL

2021-07-205

Considérant que la municipalité désire mettre en place une politique de travail pour le service incendie dans le but de déterminer les conditions de travail du service incendie;

Considérant que la municipalité a collaboré avec une entreprise externe experte en relation de travail pour l'implantation;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à la majorité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte la mise en place d'une politique de travail pour le service incendie de la municipalité.

Le conseiller, monsieur Alain Carrier, fait mention de sa dissidence face à la décision.

7.2. DEMANDE SALARIALE POUR OFFICIER DE GARDE LORS DE LA SAISON ESTIVALE

2021-07-206

Considérant la demande du gestionnaire incendie concernant la rémunération pour les officiers de garde lors de la saison estivale;

Considérant que la saison estivale est très rapprochée;

Considérant que la municipalité désire prendre le temps d'analyser la demande avant de prendre une décision;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil, pour l'instant, n'accepte pas la demande du gestionnaire incendie concernant la rémunération pour les officiers de garde lors de la saison estivale.

7.3. AJOUT D'UN CITOYEN SUR LE CCU

2021-07-207 **Considérant** qu'un citoyen de la municipalité désire faire partie du Comité consultatif d'Urbanisme ;

Considérant le départ d'un des membres du Comité consultatif d'Urbanisme;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte l'ajout de monsieur Stéphane Poulin sur le Comité consultatif d'Urbanisme de la municipalité.

7.4. RETRAIT D'UN MEMBRE DU CCU

2021-07-208 **Considérant** que l'un des membres du Comité consultatif d'Urbanisme ne désire plus faire partie de ce comité;

En conséquence, il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que monsieur Pierre Demers soit retiré du Comité consultatif d'Urbanisme de la municipalité.

8. LOISIRS ET CULTURE

9. RAPPORT

10. CORRESPONDANCE

Le Directeur général dépose le bordereau de correspondance du mois de juin 2021.

11. AUTRES SUJETS

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

13. FERMETURE

2021-07-209 Il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit fermée.

Il est 21h45.

Dany Quirion, maire

Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier